4CADGROUP.COM

28/02/2024

INDEX EGALITE SALARIALE

Année 2023

4CAD Group

INDEX EGALITE SALARIALE DEFINITION

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit des mesures pour promouvoir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Pour cela, un outil de mesure commun a été défini : l'Index Femmes – Hommes.

Pour les entreprises de 251 à 999 collaborateurs, l'index donne un score global reprenant les notes attribuées par 5 indicateurs (4 indicateurs jusqu'à 250 collaborateurs) :

- Ecart de rémunération
- Nombre de salariées augmentées au retour de congé maternité
- Ecart de répartition des augmentations
- Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations
- Ecart de répartition des promotions

Pour plus d'informations :
https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/questions-reponses-sur-le-calcul-de-l-index-de-l-egalite

INDEX EGALITE SALARIALE UES 4CAD

Périmètre UES 4CAD : salariés présents plus de 6 mois sur l'année civile 2023

Ecart de rémunération

Ecart de moyennes de rémunération par âge et catégorie professionnelle de 7,5% en faveur des hommes

Note obtenue : 31/40

Ecart de répartition des augmentations

Ecart de taux de couverture des salariés augmentés : en % les femmes ont été plus nombreuses à être augmentées

Note obtenue : 20/20

Ecart de répartition des promotions

Ecart de taux de couverture des salariés promus : en % les femmes ont été plus nombreuses à être promues

Note obtenue : 15/15

INDEX EGALITE SALARIALE UES 4CAD

Périmètre UES 4CAD : salariés présents plus de 6 mois sur l'année civile 2023

Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

1 salariée femme parmi les plus hautes rémunérations

Note obtenue : 0/10

Nombre de salariées augmentées au retour de congé maternité

2 salariées concernées augmentées

Note obtenue : 15/15

4CAD Group

CONNEXATRICES ET CONNEXATEURS

La note globale de l'index de l'égalité Femmes-Hommes pour le périmètre de l'Unité Economique et Sociale de 4CAD Group est de **81 points** sur 100 au titre de l'année 2023.

Le score 2022 était de 80 points.